

Geusau, Frans A.M. Atling von (ed.) *Uncertain Détente*, Alphen aan den Rijn, Sythoof & Noordhoff, 1979, 330 p.

Philippe Drakidis et Daniel Colard

Volume 11, numéro 3, 1980

Quelques jalons de l'apport canadien au droit international

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/701083ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/701083ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Drakidis, P. & Colard, D. (1980). Compte rendu de [Geusau, Frans A.M. Atling von (ed.) *Uncertain Détente*, Alphen aan den Rijn, Sythoof & Noordhoff, 1979, 330 p.] *Études internationales*, 11(3), 543–545. <https://doi.org/10.7202/701083ar>

ne et québécoise (p. 22) ». La section la plus intéressante de cette introduction est sans conteste celle où l'auteur définit sur un mode pragmatique, les notions de nationalisme, de souveraineté, d'indépendance, d'intégration, d'association, de fédéralisme et finalement de relation dialectique. Nous croyons utile de reproduire *in extenso* le paragraphe consacré à cette notion de relation dialectique, qui constitue la pierre angulaire de la recherche de M. Soldatos, et qui est aux antipodes de la nôtre, plus marxienne et gurvitchienne: « la notion de relation dialectique, enfin, utilisée pour coiffer l'optique de l'étude, vise à écarter l'hypothèse d'une relation *antinomique* entre les notions de souveraineté et d'association et souligne plutôt leur regroupement dans une catégorie supérieure *d'harmonie* et de *synthèse*: celle-ci représente un nouveau modèle d'organisation sociale: appuyée sur la présentation d'éléments de personnalité souveraine et donnant lieu à un rapport « associatif » de type international ».

La deuxième partie, intitulée « nationalisme et souveraineté, un équilibre dynamique » qui nous conduit de la page 33 à la page 57, étudie successivement la variété des nationalismes dans le monde contemporain et les caractéristiques actuelles du mouvement national québécois. À cette description comparée et interne, solide et détaillée, nous ne proposons qu'une objection mineure: le mouvement nationaliste québécois est aussi un sous-nationalisme ethnique.

La troisième partie, « la souveraineté-association, logique de l'histoire », introduit le lecteur (une trentaine de pages, p. 59 à 90) à une analyse brillante des cinq scénarios possibles (p. 84 à 90) de souveraineté-association, à savoir:

- 1) La souveraineté pour l'association;
- 2) La souveraineté seulement en cas d'association;
- 3) La souveraineté et l'association;
- 4) La souveraineté d'abord, l'association après et si possible;
- 5) La souveraineté surtout, l'association peut-être et pas nécessairement.

La clarté et la rigueur de cette perspective, nous font pardonner un certain « naturalisme historique », de l'auteur qui veut absolument réifier dans la logique de l'histoire, les formes hétérogènes et variées du pouvoir et de l'intégration politiques toutes ramenées au système souveraineté-association qui risque alors soit d'être un moule creux soit un slogan idéologique mobilisateur.

Dans la quatrième partie (« une association: comment et pourquoi faire? »), p. 93 à 172, la meilleure partie de l'ouvrage, nous retrouvons l'érudition du meilleur spécialiste canadien francophone des phénomènes d'intégration. Ces pages, d'une qualité pédagogique remarquable, éclipsent les autres parties, entre autres la cinquième, qui tente pourtant honnêtement de la page 173 à la page 203, de dresser une perspective des deux options qui se sont affrontées au référendum: « Face à face: Fédéralisme renouvelé ou souveraineté-association? ». Dans les brèves conclusions (« Ne pas rendre l'avenir impossible », p. 195 à 203), M. Soldatos s'illustre comme à l'accoutumée, par ses dons d'homme de compromis, de conciliation et de dialogue.

Nous n'ignorons point que M. Soldatos, à preuve ses travaux antérieurs, était mieux équipé que quiconque au Québec pour aborder les propositions constitutionnelles du Parti Québécois dans une optique différente, celle de l'intégration. Le présent ouvrage répond à notre attente.

Jacques ZYLBERBERG

*Département de science politique,
Université Laval*

GEUSAU, Frans A.M. Alting von (ed.)
Uncertain Détente, Alphen aan den
Rijn, Sythoff & Noordhoff, 1979, 330p.

Parmi les publications qui ont traité récemment de la « DÉTENTE », cet ouvrage nous paraît destiné à tenir une place de choix, par ses nombreuses qualités. Son objectif est annoncé clairement par son titre, qui, en qualifiant d'« incertaine », cette Détente, cherche à

mieux la cerner pour en déterminer les éléments essentiels en divers domaines : politique, militaire, économique, humanitaire et culturel. Un autre mérite de cette étude collective est d'avoir fait appel à des spécialistes des relations internationales de divers horizons, dans un souci d'objectivité.

Ce recueil d'études, écrit avant les graves événements d'Iran et d'Afghanistan, gagne encore en intérêt par l'actualité de son sujet et par les réflexions qu'il suscite chez le lecteur : systématiquement construit, présenté avec de nombreux titres et sous-titres, il est d'une lecture facile et agréable pour un public de langue anglaise comme de langue française.

Après une préface et un prologue du directeur de la Recherche, M. Frans A.M. Alting von Geusau, l'ouvrage est divisé en quatre grandes parties.

Dans la première, intitulée « Problèmes et Principes de la Détente », le chapitre 1^{er} concernant la Détente entre l'Est et l'Ouest en Europe - écrit par William E. Griffith - donne une vue d'ensemble de la problématique dans ses phases et ses formes successives.

Le deuxième chapitre émane, lui, de la plume brillante et autorisée d'André Fontaine, lequel, avec sa maîtrise habituelle, passe en revue les divers aspects du tryptique gaullien « Détente - Entente - Coopération ». Le journaliste du *Monde* clarifie le grand dessein du Général de Gaulle (construire l'Europe de l'« Atlantique à l'Oural ») et démontre que ses successeurs G. Pompidou et V. Giscard d'Estaing ont su conserver avec l'URSS des rapports privilégiés en donnant à la Détente un contenu spécifiquement français. Le chapitre III, dû à Leo Mates, a trait à l'avenir du Non-alignement en Europe, dans ses différents développements tant à l'Ouest qu'à l'Est, après la conférence d'Helsinki, et dans une perspective planétaire. Le chapitre IV, rédigé par Victor-Yves Ghébal, analyse les dix principes ou les « Décalogue » d'Helsinki, dans leurs interprétations et leur mise en oeuvre. Il existe en effet au moins deux lectures - l'occidentale et la socialiste marxiste - de ces

principes. L'auteur se penche successivement sur le problème des frontières (immutabilité ou intangibilité ?), la « doctrine Brejnev », les fondements de la troisième corbeille (droits de l'Homme et libre circulation des idées), la démocratisation des relations paneuropéennes et la dimension « mondiale » de la CSCE. *In fine*, il dresse un bilan de l'« Acte final » signé par les chefs d'État et de gouvernement, le 1^{er} août 1975.

La deuxième partie de l'ouvrage - consacrée à la « Détente » et au « Désarmement » - est plus technique et plus délicate. Dans le chapitre V, Marian Dobrosielski traite de la Réduction des Armements en Europe et du problème des armes nucléaires. Les questions suivantes sont abordées avec une grande clarté et beaucoup de pertinence : les forces nucléaires de théâtre, le non-recours en premier à l'arme atomique, la réduction mutuelle des forces armées et des armements.

Le chapitre VI de Paul J.M. Teunissen porte sur les négociations de Vienne relatives à la réduction mutuelle des forces et des armements en Europe centrale plus connues sous le sigle M.B.F.R. Il remonte - d'une façon très complète - jusqu'aux origines des pourparlers (initiatives de l'OTAN) et expose la difficulté des négociations, tout en soulignant la complexité de la course aux armements.

Dans un chapitre VII, Ljubivaje Acimovic s'intéresse à la CSCE et aux aspects militaires de la Sécurité européenne. Il examine tout particulièrement la question de la notification préalable des manoeuvres militaires ainsi que celle de l'échange d'observateurs à l'occasion de ces exercices.

Le chapitre VIII, dû à Ernst-Otto Czempiel, est consacré à la Détente politique et militaire dans la diplomatie américaine et conclut que la contradiction subsiste.

La troisième partie du livre analyse la « Coopération dans le domaine économique ». Le chapitre IX de Jozsef Bognar aborde les échanges entre l'Est et l'Ouest et le processus de la Détente : après avoir évoqué les dévelop-

pements des relations économiques et le système de sécurité, ainsi que les divers courants de ces échanges, l'auteur souligne les bénéfices qu'en retirent respectivement les pays socialistes, les pays capitalistes et les pays en voie de développement.

Dans le chapitre X, John Pinder examine le problème de l'intégration économique et le commerce Est-Ouest : il se pose la question de savoir s'il y a conflit d'intérêts ou « Comédie des erreurs » ? Il met en relief les obstacles politiques et les divergences d'intérêts. Enfin, il note que les exportations de la Communauté européenne sont substantielles mais cherche en vain quelle en est la réciprocité, alors que les exportations soviétiques vers la C.E.E. - pour essentielles qu'elles soient, rencontrent peu de barrières commerciales.

Enfin, la quatrième et dernière partie de l'ouvrage traite de la « Coopération dans le domaine humanitaire ainsi que dans d'autres domaines ».

Le chapitre XI de Inna L. Sheidina aborde les échanges culturels et le combat idéologique, en présentant la conception soviétique et les difficultés qu'elle pose.

Le chapitre XII, dû à Robert F. Byrnes, vient fort à propos présenter la conception américaine relative aux échanges culturels et à la compétition entre sociétés. Il évalue les bénéfices respectifs pour les Américains, les Soviétiques, les Européens de l'Est et les progrès accomplis dans cette voie. Il met en valeur la signification véritable d'Helsinki et le dilemme qui se pose aux États-Unis et à l'URSS.

Dans le chapitre XIII, Z.A.B. Zeman analyse l'Acte final du triple point de vue des flux de l'information, des contacts humains et de l'émigration.

Le chapitre XIV est un extrait d'un Rapport du Président de la « Commission sur la Sécurité et la Coopération en Europe ». De nombreuses et précieuses indications y sont fournies quant aux visites familiales, aux mariages mixtes, aux voyages professionnels et touristiques,

aux contacts religieux, aux informations transmises par la presse ou la radio, etc.

Il convient aussi de rendre hommage au responsable de cette Recherche collective sur la « Détente », Frans A.M. Alting von Geusau qui, à la fin du livre, ne manque pas de dégager personnellement dans un épilogue intitulé symboliquement : « Un sentiment d'incertitude qui va en s'approfondissant », les leçons d'un processus extrêmement ambigu. Cette notion, selon M. Geusau, reste indéterminée et indéterminable car elle échappe à toute systématisation. D'où probablement le malaise grandissant qui résulte de la lecture du livre. Faut-il s'étonner de cette constatation et de cette déception lorsqu'il s'agit de Relations publiques internationales ? Non, croyons-nous, puisque tel continue d'être - dans les Relations privées internationales - le sort de certaines notions-clés, comme celle d'« ordre public », dont la définition reste toujours malaisée et introuvable. Mais, pour autant, convient-il de tourner complètement le dos à la « Détente », à cause de ses défauts inhérents ? Faut-il en revenir au juridisme étroit, tant reproché à feu la S.D.N. ?

Le réalisme et le bon sens, écartant tout pessimisme, conduisent à des vues plus modestes mais praticables sans grand risque. D'une part, il importe de rester vigilant et de prendre garde à ce que la Détente ne soit pas détournée, au point de devenir une ruse de « Guerre froide » au service d'une idéologie conquérante. D'autre part, la Détente bien conçue, peut servir à donner un style (ou un cadre) approprié à la diplomatie souple et active des chancelleries pour retrouver alors - dans les meilleures traditions des Relations internationales - une véritable « Coexistence pacifique ».

Philippe DRAKIDIS
et Daniel COLARD

*Faculté de Droit
Université de Besançon, France.*